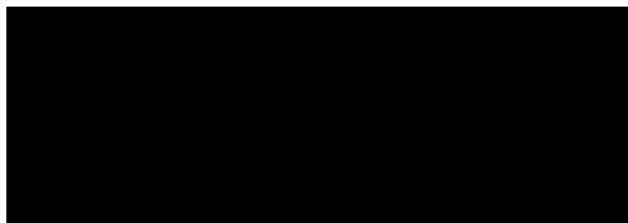


*Par courrier électronique*

Québec, le 5 juillet 2021



Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 28 mai 2021 dans laquelle vous demandiez les documents concernant le traitement des membres de la haute direction du Conseil de gestion de l'assurance parentale pour les années 2010 à 2020 ainsi que les premiers mois de l'année 2021.

Vous trouverez donc ci-dessous les informations demandées concernant la seule membre du personnel de la haute direction du Conseil de gestion, en l'occurrence la présidente-directrice générale :

• **Salaires versés à la présidente-directrice générale du Conseil de gestion pour les années suivantes :**

| Année | Salaire annuel |
|-------|----------------|
| 2010  | 144 118 \$     |
| 2011  | 145 637 \$     |
| 2012  | 146 990 \$     |
| 2013  | 152 303 \$     |
| 2014  | 150 983 \$     |

Pour les années 2015 à ce jour, les informations demandées sont disponibles sur le site Web du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/titulaires.asp>.

... 2

- **Dépenses de frais de déplacement et de fonctions remboursées à la présidente-directrice générale du Conseil de gestion pour les années suivantes :**

| Année | Frais de déplacement et dépenses de fonctions |
|-------|-----------------------------------------------|
| 2010  | 3 835 \$                                      |
| 2011  | 3 270 \$                                      |
| 2012  | 3 421 \$                                      |
| 2013  | 4 957 \$                                      |
| 2014  | 3 507 \$                                      |

Pour les années 2015 et suivantes, les informations demandées sont disponibles sur le site Web du Conseil de gestion à l'adresse suivante : <http://www.cgap.gouv.qc.ca/diffusion.asp>.

Je vous informe que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.



Shadi J. Wazen, avocat